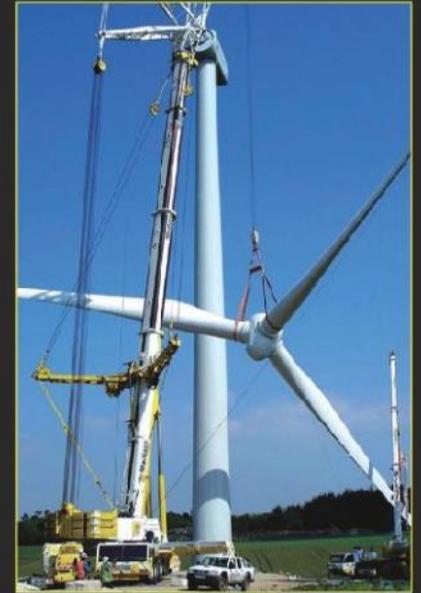




STEINBACH BULLETIN MUNICIPAL 2018

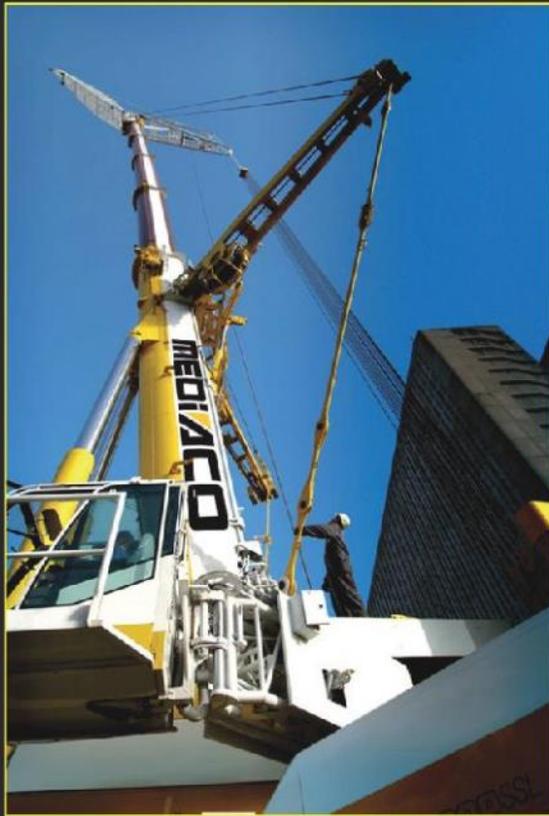


MEDIACO

Contact Agence de Cernay - Mulhouse

03 89 75 90 03

WWW.MEDIACO.FR



CRÉDITS

BULLETIN MUNICIPAL

réalisé par la Commission Communication, avec le concours de Marc Roger et des enseignants des écoles ainsi que du Péricolaire.

CRÉDITS PHOTOS

Christine Agnel, Odile Bimboes, Georges Cantarutti, Sylvie Clavreul, Jacky Derrendinger, Martine Espla-Kimmich, Catherine Gasparina, Rémy Gasse, Claude Giraud, Louis Griffanti, Benoît Gutschenritter, Ingrid Koos, Claudia Lemblé, Sylvie Reiff, Sylvain Rémy, Marc Roger, Francis Schaffner, Maurice Schwebel, Katrin Schweitzer, Dominique Zinderstein.

COUVERTURE

Photo de Sylvain Remy

MISE EN PAGE

Christine Agnel et Alexandra Zeller

PAGES WEB

www.steinbach-alsace.fr
www.steinbach68.org
www.cc-thann-cernay.fr

*Imprimé sur papier recyclé par Publi-H.
Dépôt légal n°...*

SOMMAIRE

PAGES 4 - 5	LE MOT DU MAIRE
PAGES 6 - 7	DÉCISIONS, EN 2017, DU CM ET DE LA CCTC
PAGES 8 - 9	L'ÉCOLE MATERNELLE
PAGES 10 - 12	L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
PAGE 13	LA RÉCRÉE DES COUCOUS
PAGES 14 - 17	BIEN VIVRE À STEINBACH
PAGES 20 - 25	L'ANNÉE 2017 EN IMAGES
PAGES 26 - 29	PROMENONS NOUS... DANS LE CIMETIÈRE ! (suite)
PAGES 30 - 31	14-18 : UN DIABLE ROUGE RACONTE...
PAGES 32 - 33	NOS JOIES ET NOS PEINES
PAGE 34	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Bulletin Municipal est conçu à votre intention.

Votre avis nous intéresse !

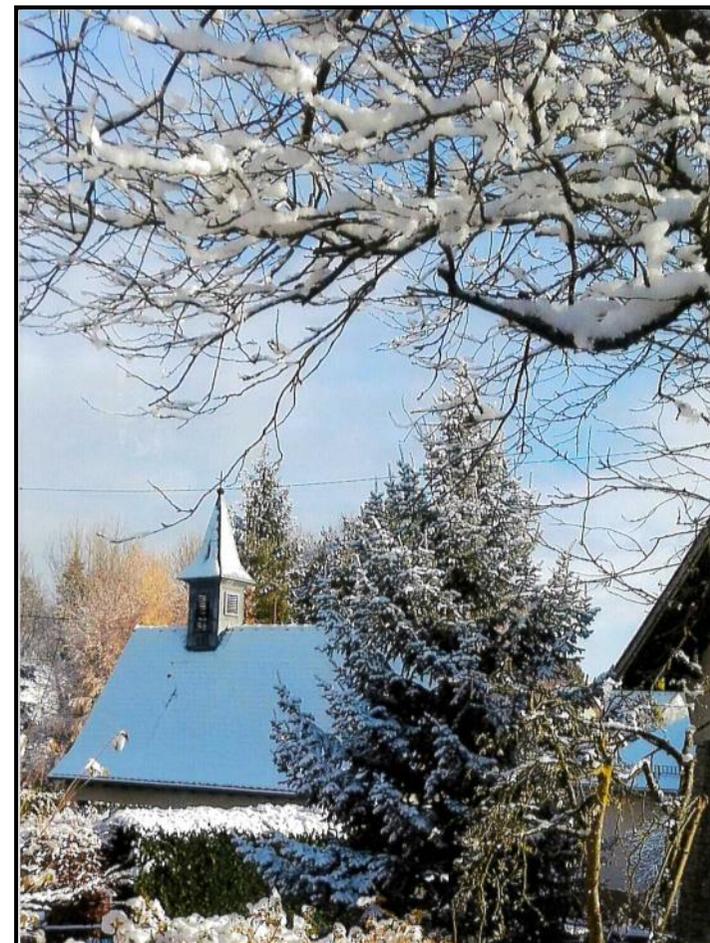
*Y a-t-il des thèmes ou rubriques particuliers
que vous souhaiteriez voir abordés
dans les futurs Bulletins Municipaux ?*

Des photos du village

(paysages, comme celle-ci, ou animations)

sont toujours les bienvenues.

*Merci de contacter la Mairie pour faire part de vos suggestions
et/ou du partage de photos.*



Décembre 2017

Chapelle du Birling sous la neige

LE MOT DU MAIRE

Chères Steinbachoises, chers Steinbachois,

J'ai le plaisir d'introduire l'édition 2018 de notre Bulletin Municipal. La Commission Communication s'est, une nouvelle fois, mobilisée pour retracer tous les événements de l'année passée, les illustrer avec de belles photos, qui nous rappellent tous ces moments agréables ou marquants de 2017.



Dans un contexte national largement renouvelé (nouveau Président de la République, nouveaux députés ...) mais toujours aussi incertain du point de vue des Finances locales (baisse des dotations, évolution de la Taxe d'Habitation...), nous avons mené à bien et engagé, en 2017, les grands chantiers prévus.

En début d'année, ce sont les travaux des aménagements hydrauliques de la rue des Vignes, sur la route de Vieux-Thann, qui ont été terminés. Ces travaux sont destinés à protéger les habitations en cas de gros orage comme on en a vécu plusieurs ces dernières années et éviter que des torrents de boue rouge n'envahissent les maisons. C'est une coopération entre le Département, la Communauté de Communes et la Commune qui a permis de réaliser non seulement le bassin de rétention visible depuis la route, mais également la pose de gros équipements que l'on ne voit plus une fois les travaux terminés (dessableur, collecteurs et conduites sous voirie), équipements correctement dimensionnés pour pouvoir recueillir, sans risque, de gros volumes d'eau du type d'un orage centennal.

L'autre grand chantier que nous avons « enfin » lancé cet automne est la réfection des Rues des Oiseaux et de la Cote 425. Ces deux rues avaient été rapidement goudronnées lorsque nos prédécesseurs avaient fait poser l'assainissement, il y a plusieurs décennies de cela. Les conduites d'eau étaient vétustes, la Communauté de Communes devait intervenir souvent pour des ruptures de canalisations. A refaire la voirie, nous reprenons donc tous les réseaux et réalisons l'enfouissement du réseau Télécom (avec pose de gaines pour l'arrivée de la fibre optique). Nous avons également posé un réseau séparatif pour les eaux de ruissellement afin de diriger celles-ci vers le ruisseau qui traverse le village au lieu de les envoyer vers la station d'épuration. Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec la Communauté de Communes qui a accepté de prendre en charge l'aspect administratif de l'ensemble du marché.

Il s'agit d'un très gros chantier pour la Commune, puisque c'est un budget de près de 700 000 € (hors taxes) qu'il faut mobiliser pour réaliser ces travaux.

L'autre dossier qui court depuis plusieurs mois concerne la révision du PLU (le Plan Local d'Urbanisme). Il faut rappeler que cette révision a été imposée par les nouvelles réglementations et que l'objectif principal que l'Etat a assigné à ces révisions est de maîtriser l'étalement urbain afin d'éviter la disparition des surfaces agricoles. Au niveau local (et c'est pareil pour toutes les communes), cet objectif se traduit dans la pratique par la réduction de certaines surfaces constructibles. Pour Steinbach, à cette difficulté, s'est ajoutée l'incertitude sur l'avenir du site Trelleborg. La reconversion de ce site (usine et parking) qui devrait déboucher à terme sur la construction de maisons ou d'appartements ne sera bien évidemment pas neutre pour le village et le futur PLU doit prendre en compte cette évolution possible.

2018 devrait donc voir la fin de la procédure de révision de notre PLU avec notamment l'organisation d'une nouvelle réunion d'information et la réalisation de l'enquête publique pour permettre à tout un chacun de pouvoir consulter les documents du projet.

Dans le domaine culturel, l'Harmonie du Silberthal, alerte octogénaire qui continue à nous régaler de ses magnifiques concerts, portait et assurait, depuis de nombreuses années, la gestion de l'Ecole de Musique du village. Afin de faire face à la complexité administrative croissante de cette gestion, les Ecoles de Musique du secteur (Cernay, Thann, Wattwiller et Steinbach) ont été regroupées en une Ecole de Musique et de Danse intercommunale, sous l'égide de la Communauté de Communes. La rentrée de 2017 s'est faite avec succès dans le cadre de cette nouvelle structure intercommunale, à la grande satisfaction de tous les intervenants. Souhaitons longue vie à cette nouvelle Ecole de Musique.

2017 a également vu le succès de notre troisième Journée Citoyenne. A nouveau, cette opération a réuni environ 150 personnes autour d'une vingtaine de chantiers toujours réalisés dans la joie et la bonne humeur, et avec la participation active de tous ceux qui sont désireux d'embellir le village. Pour 2018, nous étudions la possibilité de réaliser un grand chantier sur le terrain dit de la Munimotta, afin d'y réaliser une aire de jeux digne de ce nom. Rendez-vous est donné à toutes les bonnes volontés pour le samedi 26 mai.

En matière d'environnement, vous savez que Steinbach a reçu, il y a déjà plusieurs années, le label « 3 libellules » qui avait marqué l'abandon définitif par l'équipe municipale de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et du cimetière. Afin de poursuivre ces efforts vers une meilleure défense de l'environnement, plusieurs actions sont à l'étude ou ont été réalisées. En matière d'équipement de l'équipe technique municipale, vous avez probablement déjà vu la balayeuse de rue acquise fin 2016.

C'est un moyen efficace qui contribue au désherbage non chimique des caniveaux. Au printemps 2017 a été acquis, avec l'aide d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, un désherbeur à air chaud pulsé qui participe au désherbage des allées du cimetière. Début 2018, nous avons prévu d'acquérir, grâce aux aides du Ministère de l'Environnement, un véhicule utilitaire électrique destiné à suppléer un peu le véhicule actuel qui commence à montrer des signes de fatigue.

Une autre décision qui n'a pas été facile à prendre est l'arrêt de la Crémation des Sapins. C'est une manifestation qui remportait chaque année un beau succès. Mais, comme nous nous attachons à faire respecter par nos concitoyens, avec difficulté parfois, l'interdiction de brûlage prescrite par le Règlement Sanitaire Départemental (règlement qui interdit tout brûlage de végétaux domestiques), nous trouvons important de montrer l'exemple et de respecter également cette interdiction. Donc cette année, et vraiment à contre cœur par rapport à l'animation qu'elle créait, nous avons décidé de ne pas reconduire la Crémation des Sapins à Steinbach.

Enfin, toujours dans le domaine de l'environnement, Steinbach a participé cette année à l'opération « Le Jour de la Nuit ». Le 14 octobre dernier au soir, les lampadaires ne se sont pas allumés à Steinbach (ni à Uffholtz) afin de diminuer la pollution lumineuse et de permettre à tous ceux qui ont souhaité en profiter d'aller admirer les étoiles sur le plateau de Loh. Cette manifestation originale, relayée par le Pays Thur-Doller, a permis à bon nombre d'Uffholtzois et de Steinbachois de se retrouver autour de la Chapelle Saint Morand à la lueur des lampes frontales pour écouter les explications savantes de quelques passionnés d'astronomie et découvrir un magnifique ciel étoilé.

Nous proposerons, en 2018, de renouveler cette expérience, et au-delà du problème de la pollution lumineuse, d'engager une réflexion sur l'éclairage public.

En ce début d'année 2018, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Que 2018 nous permette de continuer à « bien vivre ensemble ». Pour cela, je vous invite à profiter de toutes les manifestations proposées au village par nos dynamiques associations et à participer aux activités associatives, ludiques ou citoyennes qui ne manqueront pas d'être proposées tout au long de cette année (avec quelques nouveautés, nous promet l'Association du Foyer !). Le programme joint à ce Bulletin donne le détail de toutes ces manifestations, qui seront relayées en leur temps sur le site Internet de la commune (steinbach-alsace.fr), par le traditionnel Tambour ou par la newsletter diffusée régulièrement et à laquelle je vous invite à vous inscrire si ce n'est déjà fait.

Bonne année 2018 !

Marc ROGER



Carte de vœux 2018 de la Commune,
inspirée par ce tableau de Marie-Thérèse Brocard

PRINCIPALES DÉCISIONS, EN 2017, DU CM...

22 février

- Autorisation au maire d'entreprendre les démarches en vue de l'obtention de subventions
 - pour la réalisation des travaux de voirie rue des Oiseaux et rue de la Cote 425
 - pour la création de réseaux séparatifs d'évacuation d'eaux usées ainsi que la mise en place de gaines destinées à recevoir la fibre optique dans la rue des Oiseaux et la rue de la Cote 425.
- Autorisation au maire d'entreprendre les travaux de mise en place de panneaux acoustiques dans la salle de jeux destinée aux activités péri-éducatives. Coût des travaux : 5 054,00 € TTC.

21 mars

- Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2016
Fonctionnement : dépenses = 811 637,58 € - recettes = 927 661,56 €
Investissement : dépenses = 270 534,14 € - recettes = 173 158,98 €
Affectation du résultat
Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif 2016 a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 400 602,47 € (résultat exercice 2016 : 116 023,98 € + résultat antérieur reporté d'un montant de 284 578,49 €), a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - affectation en réserves d'investissement : 37 959,60 €
 - report en fonctionnement de la somme de : 362 642,87 €.

Fixation des taux d'imposition 2017

Le Conseil a décidé de ne pas modifier les taux de la Commune pour l'année 2017 et de maintenir les taux d'imposition des 3 taxes directes locales de la manière suivante :

Taxe d'habitation	10,03 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,86 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	90,20 %

Budget primitif 2017

Le Conseil a adopté le budget primitif de l'exercice 2017 :

Dépenses de Fonctionnement	1 186 856,00 €
Dont virement à la section d'Investissement	267 576,00 €
Dépenses d'Investissement	881 694,60 €

- Opposition de la Commune au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de Thann-Cernay.
- Validation de la modification des statuts de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.
- Validation de la constitution d'un groupement de commandes à la Communauté de Communes de Thann-Cernay pour les travaux relatifs aux rues des Oiseaux et de la Cote 425.
- Validation des travaux d'enfouissement de réseaux Orange rue des Oiseaux et rue de la Cote 425.
- Validation de travaux d'isolation thermique et remplacement des fenêtres de l'école élémentaire de Steinbach.

20 juin

- CCTC : Approbation du transfert de charges liées aux nouvelles compétences communautaires sur proposition de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges).
- CCTC : Approbation du mode de répartition libre de la contribution due au titre du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) et de la part de la contribution communale de Steinbach.
- Fixation des tarifs périscolaires avec augmentation de 1% des différents tarifs.

26 septembre

- Location du Foyer : à compter du 1^{er} septembre 2017, le Foyer pourra être loué à la journée au tarif de 155,00 € la grande salle et 75,00 € la petite salle.
- Communauté de Communes de Thann-Cernay : en 2017 la Communauté de Communes sera sollicitée pour l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 207 000 € dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier mis en place avec la CCTC.
- Le Conseil Municipal a acté, dans le projet du PLU, l'inscription de la possibilité effective de reconversion du site Trelleborg et établi, comme option majeure du PLU, la constructibilité du secteur concerné, sur la base notamment d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) et de réserves émises par les membres du Conseil.
- Introduction du temps partiel pour l'ensemble des agents de la Commune de Steinbach, à 50, 60, 70, 80 ou 90%.

12 décembre

- Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Thann-Cernay : évolution des compétences intercommunales.
- Approbation de l'avenant au pacte fiscal et financier 2015-2020 : versement aux communes membres de fonds de concours à hauteur d'un montant global annuel de 3 282 600,00 €.
- Révision du loyer de la chasse : en février 2018 le montant sera de 6 898,93 €, soit en baisse de 3,02 %.
- Après comparatif avec les communes environnantes, réajustement du tarif des concessions du cimetière : mise en application au 1^{er} janvier 2018.
- Adhésion de la Commune au Syndicat Mixte Epave de la Thur Amont.

... ET DE LA CCTC

Communauté de Communes Thann-Cernay

4 février

La situation financière de la CCTC, bien qu'affectée par la baisse considérable de la dotation d'intercommunalité (1 200 000 € de baisse entre les montants de 2013 et de 2017) reste à ce jour plutôt saine.

25 mars

- Le projet de budget général 2017 se monte à 48 118 000 €.
- Maintien, en 2017, des taux de fiscalité locale (taxes d'habitation et foncières).
- Pour le secteur de Cernay, les tarifs 2017 de la part intercommunale des redevances eau et assainissement, sont fixés comme suit :
Eau : 1,430 € HT/m³ (1,410 en 2016)
Assainissement : 1,155 € TTC/m³ (1,135 en 2016)
- Attribution d'une subvention de 8 000 € pour l'Ecole de Musique de Steinbach.
- Opposition des Communes au transfert de la compétence PLU à la CCTC.
- Demande de maintien du CIO (Centre d'Information et d'Orientation) menacé de fermeture.

24 juin

- Le montant de la contribution de l'ensemble intercommunal (CCTC + communes-membres) au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC, outil de péréquation des ressources fiscales entre les territoires mieux pourvus et ceux moins favorisés), est passé de 938 265 € en 2016 à 1 152 808 € en 2017 (augmentation de près de 23 %). Reconstitution pour 2017 de cette répartition, assortie d'une prise en charge par la Communauté d'une fraction du montant relevant des communes, à hauteur de 217 715 €.
- Rapport annuel d'activités 2016 des services de la CCTC (consultable en Mairie).
- Rapport annuel d'activités 2016 du service de collecte et de traitement des déchets ménagers (consultable en Mairie).
- Désignation des 4 membres de droit qui siègeront au Conseil d'Administration de la future Ecole de Musique et de Danse Thann-Cernay. Marc Roger est l'un de ces membres.

30 septembre

- Modification des statuts de la CCTC. Evolution des compétences intercommunales, dont l'ajout de la compétence (obligatoire) GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et de la compétence (optionnelle) Eau.
- Présentation du projet lauréat concernant la nouvelle piscine de Cernay (montant prévisionnel des travaux : 6 500 000 € HT).
- Convention entre le Pays Thur-Doller et les trois Communautés de Communes du Pays Thur-Doller concernant le cofinancement du dispositif « L'aide au poêle ».
- École de Musique et de Danse Thann-Cernay : approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2017 / 2020 afin de promouvoir ses enseignements sur le territoire de la CCTC.

9 Décembre

- Tarifs 2018 de redevance et élimination des ordures ménagères : maintien des tarifs 2017.
- Convention de financement entre la Région Grand Est et la CCTC pour la réalisation du réseau Très Haut Débit (Fibre Optique) prévue de 2017 à 2020 pour notre territoire. La participation financière globale de la CCTC s'élève à 2 960 475 € (qui seront à la charge des communes bénéficiaires).
- Création d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) dédié à l'exercice de la compétence « Lieux de diffusion culturelle » (càd l'Espace Grün de Cernay et le Relais Culturel de Thann), sous la dénomination « Espaces Culturels Thann-Cernay ».
- Adhésion à différents Syndicats Mixtes EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) pour exercer la compétence GEMAPI. **7**

A l'école maternelle !

En 2017, les élèves de l'école maternelle, que certains ont désormais quittée pour découvrir les horizons de l'école élémentaire, ont poursuivi leurs découvertes des pays du Monde, pour apprendre tout en gardant des yeux émerveillés !

Cette année fut consacrée au parcours des pays de l'Amérique et des Pôles, leurs particularités, leurs cultures, leurs langues... A l'instar de l'année précédente, les réalisations artistiques des enfants ont été présentées aux familles lors de l'exposition de fin d'année, préparée en secret pendant de longs mois... En 2018, grâce à l'arrivée des nouveaux « petits » en renfort, l'école maternelle préparera sa 3^e exposition sur le thème des continents. Mais...chut..... ! C'est une surprise !



Les élèves de l'école maternelle en 2017/18 souhaitent à tous ses lecteurs une belle année 2018!



Aaron, Anabelle, Augustin, Camille, Capucine, Carla, César, Charlotte, Erva, Joshua, Emma, Yseult, Timothée, Mayleen, Thomas, Mélinda, Nina, Nolan, Lucas, Romane, Maëlle, Sarah, Esma, Clara, Ethan, Dolan, Eglantine, Gabriel, Gustave, Emilie, Hugo K, Jordan, Joy, Hugo B, Elsa, Elise, Paul, Jules, Lily, Léana, Léon, Julie, Logan, Oscar et Lennon.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En juin 2017, nous avons inauguré avec M. Roger, le maire de Steinbach, une plaque qui intitule notre école « l'École du Silberthal ».

Ce choix s'est fait après de nombreux échanges dans nos classes et a été finalisé en Conseil d'École des élèves par les délégués de classes. Sur la plaque figurent également les drapeaux français et européen ainsi que la devise de la France.



6 juin 2017



En parallèle à cette démarche, nous nous sommes aussi interrogés sur quelle école nous souhaitons, nous enseignants, pour vos enfants ? Que doit apporter l'École aux citoyens de demain pour bien vivre ensemble ?

Voici notre recette :

1 kg de savoir, c'est la base bien sûr !

Ajouter 2 pincées de curiosité et 3 d'ouverture au monde pour tout appréhender.

Verser 2 décilitres de respect et de tolérance. Cela adoucit les esprits.

Mélanger lentement.

Couper finement et incorporer une part de goût à l'effort, de difficulté et d'échec pour forger le caractère et donner des épaules.

Servir avec une fricassée de projets en tout genre.

Accompagner le tout d'un grand verre de rire et de bonne humeur car ils facilitent tout apprentissage.

Monsieur Olivier Rogeon, Directeur de l'École, et sa classe de CP - CE1

L'école tous les jours

Tout doucement le matin
On retrouve nos copains
On serre la main
Au maître et maîtresses
En signe de politesse.
Direction la classe de CE2
Et en route pour un travail sérieux
Tous les jours à nos stylos
Pour des dictées de mots
Découverte de nouveaux livres intéressants
Apprentissage de vocabulaire en allemand
Des sorties sur les traces du passé
Le jeudi, prêts pour la piscine jusqu'à fin janvier
Un spectacle de marionnettes « C'est pour ma pomme » à Cernay
Visite de la Brigade de Prévention de la Délinquance juvénile du Haut-Rhin
Pour parler du respect
Apprendre en faisant des sciences
Mise en place de nouvelles expériences
L'Amaryllis et la courbe de croissance
Chaque vendredi, avec Emmanuel
Un medley de chansons nouvelles
Fêter ensemble nos anniversaires
Participer à une action solidaire
Mercredi, dégustation d'excellents fruits
Pas d'école l'après-midi



Bientôt une semaine en classe découverte
En mars, dans la forêt verte
Pour étudier les deux guerres mondiales
Ce sera sûrement génial !
Soucieux de bien travailler
Pour être bien notés
Fin d'année, le bulletin
C'est parti le CM1 !



Madame Annick Menny et sa classe de CE2

Dans les coulisses de notre classe...

Elèves rêveurs, élèves bavards,
Elèves joueurs, élèves travailleurs
En CM1 et CM2
Nous avons beaucoup de projets :

La collecte de jouets pour les enfants dans le besoin
Les dessins pour les militaires pour leur apporter du soutien
Des conseils de classe et de délégués pour débattre et proposer
Des droits et des devoirs pour mieux vivre ensemble et mieux s'entendre
La BPDJ et leurs messages à retenir pour ne pas blesser nos corps et nos cœurs.

Elèves rêveurs, élèves bavards,
Elèves joueurs, élèves travailleurs
En CM1 et CM2
Nous avons beaucoup de projets :

Le Défi lecture Ramdam pour le plaisir de lire
16 romans c'est beaucoup mais c'est chouette
pour participer à une scénette avec beaucoup d'humour.
Maths sans frontière pour se creuser la tête
Des problèmes et des énigmes à gogo.
Le marathon de l'orthographe pour rédiger des paragraphes.

Elèves rêveurs, élèves bavards,
Elèves joueurs, élèves travailleurs
En CM1 et CM2
Nous avons beaucoup de projets :

La semaine du goût pour se régaler
Les fruits à la récré chaque mercredi pour faire le plein d'énergie
La course d'endurance pour se défouler, s'amuser et se dépasser
30 ou 35 minutes c'est long mais on y est tous arrivé
grâce à de nombreux encouragements.

Elèves rêveurs, élèves bavards,
Elèves joueurs, élèves travailleurs
En CM1 et CM2
Nous avons beaucoup de projets :

Une classe de découvertes pour se changer les idées
Une semaine sans les parents pour en profiter
Un thème pour parler des guerres mondiales
Un circuit dans Steinbach pour ne pas oublier le passé
Un parcours au Hartmannswillerkopf pour rendre hommage
Des sorties pour se détendre sans oublier d'apprendre.

Ce texte pour dire qu'à l'école du Silberthal à Steinbach, on ne s'ennuie jamais !



Madame Laurence Weiss et sa classe de CM1 - CM2

**Bravo à la classe de CM1-CM2 de Steinbach (année scolaire 2016-2017)
qui a remporté le concours « Maths sans Frontières », catégorie Junior !**

La Récréé des Coucoucs



Gouache
Jaune primaire



Tout au long de l'année, "La Récréé des Coucoucs" accueille plus de 75 enfants de 3 à 12 ans dans sa structure. Elle fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi et soir jusqu'à 18h30 pendant les périodes scolaires. Les animatrices s'efforcent d'y enseigner la solidarité, le partage, la générosité, l'écoute, l'entraide... N'oublions pas que, pour les enfants, "La Récréé des Coucoucs" est avant tout un lieu d'amusement et de divertissement !

Béatrice, Emilie, Marion et Moi, une équipe féminine, veillons sur eux dans une ambiance conviviale, voire familiale.

Cette année encore, la commune de Steinbach reconduit les Activités Péri-Educatives du vendredi après-midi. La structure participe à ces activités, sur le plan de l'animation et sur le plan administratif.

Les enfants ont la chance de pouvoir s'initier au Bricolage, au Modelage, à l'Athlétisme, à l'Expression Picturale, aux Jeux de Stratégie et de Réflexion, et même aux Arts Plastiques.

Vous pouvez nous contacter en téléphonant au 03 89 39 72 80 ou par courriel : recreedescoucoucs@orange.fr.

Bonne continuation créative !!!

Béatrice, Emilie, Marion
et Ingrid

BIEN VIVRE À STEINBACH... AU FIL DES MOIS



Janvier (19) Beaucoup d'amitié et d'émotion pour le pot de départ à la retraite de Geneviève Lescouff qui, pendant 22 ans, a occupé le poste de Secrétaire de Mairie à Steinbach.



Avril (25) Après 2 ans ½ comme agent administratif à la Mairie, Adeline Fritz part découvrir d'autres horizons... Outre-Rhin.

Février (26) Cours de taille d'arbres fruitiers dans le verger pédagogique par les spécialistes de la Société d'Arboriculteurs de Cernay et Environs.



Mars

Pose du blason de Steinbach dans la cage d'escalier de l'extension de la Mairie.

Avril (01) Opération « Haut-Rhin Propre » : Alain Brocard détaille les différents circuits de nettoyage à une quarantaine de volontaires motivés... et de tous âges.



12/05 - Haut Grand'Rue - Rue du Silberthal



Mai-Juin

Les « Fêtes des Voisins » se succèdent dans différents quartiers du village. On passe de 3 (en 2016) à 6 (en 2017). Un record (à battre en 2018 ?) !



02/06 - Rue de Cernay



02/06 - Rue du Vieil-Armand



18/06 - Impasses de Lucelle et des Sources



23/06 - Quartier Birling, Monastère, Ottendorf, Tippelbach



Juin (20) 3^e Journée Citoyenne : la mobilisation et l'enthousiasme ne faiblissent pas ! (voir mosaïque des ateliers page 16).



Août (21) Installation d'une «Boîte à Livres », offerte par le Lions Club de Thann-Cernay, dans le bas du village (éloigné de la Cabinalivres). Dans ce nouveau « coffret à trésors », des jeunes ont déposé ou déniché des « pépites ».



Octobre Fleurie et fraîchement repeinte (volets, portes de caves et garde-corps), la Mairie de notre village est toute coquette !



Pendant l'été, un hibou Grand-Duc (reconnaisable à sa taille impressionnante et ses yeux rouge-orangé) a rendu visite à ses terres Steinbachoises. Comme tous les rapaces nocturnes, le Bubo Bubo est une espèce protégée.

Décembre Un petit espace « Musée » est en création devant l'entrée de la Salle du Conseil. Si vous possédez un objet intéressant, lié à l'histoire de notre village, et si vous acceptez de le prêter, merci de contacter la Mairie.



Novembre (09) Vernissage de l'exposition de Marie-Thérèse Brocard (qui succède à Francine et Raymond Pourroy). Cette exposition, qui vous en fera voir de toutes les couleurs, est visible à la Mairie jusqu'à fin mars.



Histoires sans paroles



TRAVAUX 2017



Janvier Pose d'un dessableur, rue des Vignes



Février La Salle de Musique en cours de restauration (des panneaux acoustiques ont été posés ; peinture des poutres, des murs, du plafond, de la porte et du balcon)



Mars Acquisition d'un désherbeur à air chaud pulsé (RIPAGREEN) pour faciliter le désherbage du cimetière



Avril Installation d'un auvent au-dessus du garage à vélos de l'école élémentaire



Mai Pose de nouveaux panneaux aux accès du plateau sportif



Juin Création d'un coin potager pour les écoliers



Juin Le coin « déchets » du cimetière a été relooké et réorganisé



Septembre Réfection et gravillonnage de plusieurs chaussées du village



Septembre Travaux en vue de l'évacuation des eaux pluviales des rues des Oiseaux et de la Cote 425



Novembre Travaux en cours rue des Oiseaux



Les sédums de l'espace cinéraire prospèrent (sous l'œil vigilant de Claude Schweitzer)

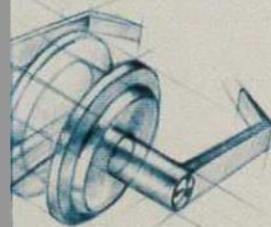
Collecte 2017 de déchets verts : 18,02 tonnes (contre 22,14 t en 2016). La collecte sera reconduite en 2018, grâce au SMTC.

COLOMBA

Installateur conseil, à votre service depuis 1960

21A, Fbg de Colmar - 68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 47

Site internet : www.colomba-elec.com
E-mail : electricite.colomba@wanadoo.fr



Tél. 06.80.07.98.18
Tél. 06.52.70.47.85
Fax 03.89.38.01.04
ps.services.depannage@gmail.com

Stoecklin Pascal

PS Services

Dépannage Serrurerie, Ouverture de porte
Dépannage Plomberie et Débouchage
1 rue de la Côte 425
68700 STEINBACH

HUG S.A.

- ZINGUERIE
- COUVERTURE
- ETANCHEITE
- CHAUFFAGE
- SANITAIRE
- VMC
- ENERGIES RENOUVELABLES

ZONE INDUSTRIELLE EUROPE
25, rue de l'Europe - B.P. N° 80156
68702 CERNAY CEDEX
Tél. 03 89 75 55 54 - Fax 03 89 75 72 36
contact@hug-sa.com

AMBULANCES. du TAXIS

**VIEIL
ARMAND** agréée

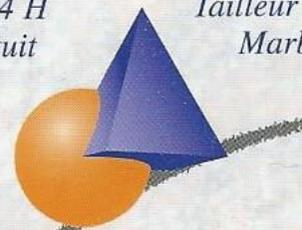
33a, faubourg de Colmar
68700 CERNAY

03 89 75 42 18

SCHNEIDER S.A R.L. succ. SCHIEBER

Tous granits
Caveau 24 H
Devis Gratuit

Monuments funéraires, Fabricant
Tailleur et Graveur sur Pierres
Marbrier de décoration
Granitier



6 rue du Cdt Marceau - 68550 SAINT-AMARIN
Tél. 03 89 82 60 18 - Fax 03 89 82 74 31

— CATTIN —

GRANDS VINS ET CRÉMANTS D'ALSACE

Cave ouverte 7j/7 de 10h à 19h

Vente - Dégustation - Activités
Bar à vins panoramique

35 Rue Roger Frémeaux VOEGLINSHOFFEN
contact@cattin.fr / 03-89-49-30-21

cuisinier - traiteur
KUTTLER



47 rue Creuse
68470 RANSPACH
Tél : 03-89-82-18-84
Fax : 03-68-47-73-83

www.traiteur-kuttler.fr

Vendredi matin, 7h30 : devant la boulangerie.
De 7h30 à 8h15 : tournée dans le village

**Merci aux annonceurs
qui ont participé à ce Bulletin Municipal**

**Vous souhaitez
insérer un encart
publicitaire
dans notre prochain
Bulletin Municipal ?**

**Contactez la Mairie
03 89 75 40 58**

CANDUSSO Sàrl

GARAGE-STATION SERVICE
FIOUL-GAZOLE-GNR-CARBURANTS

32 rue d'Aspach
68700 CERNAY



03 89 75 46 82 03 89 39 73 43

candusso@orange.fr
www.fioul-candusso-cernay.fr

PLS RICHWILLER 2 rue des Artisans - Z.I. - 68120 RICHWILLER
Site : plsrichwiller.fr

L'UNIVERS DU FRAIS

Plus de 40 ans de présence
chaque semaine
dans nos villes et villages d'Alsace.

**FRUITS ET LÉGUMES - FROMAGES - PRODUITS LAITIERS
CHARCUTERIE - TRAITEUR**

DEMANDEZ NOTRE PASSAGE AU 06 32 75 08 59

L'ANNÉE 2017 EN IMAGES



7 janvier Présentation des vœux du Maire.

Après le discours de Marc Roger, évoquant la dureté des temps et la douceur de vivre à Steinbach, et souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants, remise de médailles à Karine Mostacci (1 - Médaille de la Famille) et Francine Ineich (2 - Médaille du Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour son engagement dans le Handball), félicitations à Fernand Muringer (3 - vice-champion de France de quilles de Saint-Gall) et remerciements chaleureux à Geneviève Lescouff (4 - secrétaire de Mairie à Steinbach pendant 22 ans, qui part à la retraite).



15 janvier 12^e (et ultime) Crémation des Sapins.
Les dames de la Commission Animation ont « allumé le feu » !

16 au 20 janvier

Beau succès pour la 7^e édition de la « Semaine sans télé », organisée par l'Association du Foyer de Steinbach.



16 : conférence sur les châteaux forts d'Alsace par J.M. Nick



17 : spectacle de marionnettes par l'Atelier Sous-sol



18 : soirée théâtre avec les compagnies « Polémique » et « Le tas de bois »



19 : soirée jeux de société



20 : traditionnelle et toujours très conviviale auberge espagnole



25 mars La grande salle du Grün était comble pour le **Concert de Gala de l'Harmonie du Silberthal** et de son invitée, la Fanfare du Régiment de Marche du Tchad de Meyenheim, autour du thème des musiques de dessins animés. Prestations remarquées du nouvel orchestre des Jeunes de la Communauté de Communes, du talentueux « Brass Five » et du chœur d'enfants de l'Ecole de Musique.



15 avril Stein'Pâques.

A travers un grand jeu concocté par les lièvres de la Commission Animation, une soixantaine d'enfants de Steinbach devait découvrir, dans les rues du village, les indices qui les mèneraient au « Pré aux œufs ».



23 avril Exercice de Printemps des sapeurs-pompiers.

Rapidité et efficacité de l'intervention dans le contexte inhabituel et éprouvant d'un éboulement au fond de la mine Saint-Nicolas. Trois victimes à secourir !



8 mai Commémoration en présence de nombreux écoliers du village. La clique des sapeurs-pompiers accompagne désormais l'Harmonie lors des cérémonies officielles.





27 et 28 mai Ambiance conviviale et joyeuse pour la 8^e édition du **SilberTour**. Record de soleil et de fréquentation, avec des vététistes venus des quatre coins de la Région, de Suisse et d'Allemagne.



20 mai
Journée Citoyenne (page 16)



3 et 4 juin Belle affluence pour la première **Fête Médiévale au Silberthal**, organisée par l'association minéralogique « Potasse », avec tailleurs de pierre, forgerons et archers en costumes d'époque ... et l'une des dernières apparitions de l'orpailleur.



2 au 4 juin La 3^e édition du **Championnat de Quilles des Steinbach** a vu s'affronter seize équipes lors de matchs souvent serrés. « *Un beau cru* » selon les organisateurs du Quilles Club de Steinbach.



17 juin **Fête de la Musique** toujours aussi joyeuse et chaleureuse, courue et de qualité !



18 juin Procession de la **Fête-Dieu** : l'autel particulièrement fleuri de la place Rollin.



30 juin De l'émotion pour cette dernière **audition de l'Ecole de Musique** de Steinbach, qui a désormais rejoint la nouvelle Ecole de Musique de Thann-Cernay. Marie Koenig et Lena Mechler (flûte), Titouan Ledeur (cor) et Noa Mechler (trompette) ont obtenu la mention TB en solfège et en instrument.

4^e édition du Festival d'été 2017
organisé par l'Association du Foyer de Steinbach.

4 août Météo douce et public nombreux à la Clairière du Silberthal pour écouter les troubadours Steinbachois « Viz en duo », dans un répertoire intimiste et autobiographique, et Ben Toury, jeune pianiste virtuose, passant avec brio du Blues-Boogie au hip-hop, du funk à la musique classique.



21 juillet A l'abri de la pluie... Les chansons pleines d'humour du duo « Les amis de Bernadette », puis un bel hommage à Bob Dylan par les six musiciens du groupe « On a r'trouvé les clés ».



25 août 3^e soirée du Festival d'été, délocalisée à Uffholtz. Après le répertoire intimiste du trio « Non Sapiens », plongée dans l'univers du tango avec le trio « Piazza Tango » et un couple de danseurs.



3 août Passation de commandement au sein de la 1^{ère} Compagnie du 152^e RI. Le Colonel Dabas remet le fanion de la compagnie (jumelée avec Steinbach depuis 1994) au capitaine Bryce L. qui succède au capitaine Jean-Baptiste G., « *charismatique meneur d'hommes* ».



16 et 17 septembre Inauguration du « *Circuit 14-18*, sur les traces des combats de Steinbach », réalisé par la Commission Patrimoine (voir page 31).



14 octobre **Jour de la Nuit** : en lien avec le Pays Thur-Doller, les communes de Steinbach et Uffholtz ont accueilli une foule nombreuse sur le plateau de la Loh pour des balades nocturnes (à l'écoute des bruits de la nuit en général et des chauve-souris en particulier) et l'observations du ciel étoilé, grâce à l'association « *Enastros* ».



9 septembre
4^e édition de « *Steinbach dans tous les Sens* », organisé par l'Association du Foyer de Steinbach avec une vingtaine d'ateliers ludiques et créatifs, pour petits et grands, autour des cinq sens.



14 octobre
Exposition « Talents et Passions », organisée par l'Association du Foyer. A côté de la trentaine d'artistes et collectionneurs retrouvés avec plaisir, tous les deux ans, découverte de nouveaux passionnés Steinbachois (miel vierge, thés rares et vieux tracteurs).



11 novembre
Commémoration de l'Armistice, sous un parapluie pour les petits écoliers et les Alsaciennes en costume traditionnel.



12 novembre Eglise comble pour le **concert de la Sainte-Cécile**. Programme varié proposé par l'Harmonie du Silberthal et la Chorale « Arcadia » de Cernay avant un vibrant final.



2 décembre A l'occasion de la **Sainte-Barbe**, en présence d'une délégation de pompiers hongrois amis, remise de médailles d'ancienneté à Charles Fayolle (47 ans de service), Gérard Koenig (43 ans) Marc Le Flo de Kerleau (20 ans), Nicolas Stephann et Michael Koenig (15 ans), Stéphane Bogenmann (13 ans) et promotions de Nicolas Stephann (au grade d'Adjudant), Sébastien Lonjaret (au grade de Caporal-Chef) et de Florence Borlet et Valentin Gervasi (au grade de Caporal).



7 décembre Remise des **Trophées du Bénévolat** par l'Union Départementale du Bénévolat Associatif : Alec Levett reçoit un trophée d'argent pour une vie d'engagement, tant dans le domaine municipal que caritatif et sportif.



3 décembre **Fête de Noël des Aînés**. Accueillis dans le merveilleux décor sylvestre créé par la Commission Animation (Superbe boulot-bouleau !), les 70 invités ont été choyés : repas soigné et animations variées.



10 décembre Très beau et émouvant **concert de l'Avent**, organisé par le Conseil de Fabrique, avec la participation du « Chœur des Garçons de Mulhouse ».

PROMENONS-NOUS...DANS LE CIMETIÈRE !

Suite

Après une première partie (Bulletin Municipal 2017) consacrée à la découverte des nombreux exemples d'art sépulcral présents dans le cimetière de Steinbach, cette seconde (et dernière) partie évoque l'Histoire du village, à travers les rappels-témoins des deux guerres mondiales et les notables qui reposent en ce lieu.

I – Les deux guerres mondiales

La Grande Guerre marqua profondément l'Histoire de Steinbach. Un monument et une tombe, situés près de l'entrée du cimetière, évoquent ce conflit qui réduisit le village à un champ de ruines.



Les Diables Rouges du 152^e Régiment d'Infanterie jouèrent un rôle capital dans la libération du village, le 3 janvier 1915. Un tumulus surmonté d'une croix fut élevé dès 1915 par des poilus du régiment pour leurs compagnons tombés lors des violents combats de décembre 1914 - janvier 1915.

Le monument a été construit avec des pierres des mines du Silberthal. La plaque en bronze est l'œuvre de Victor-Charles Antoine (1881-1959), sculpteur renommé et lui-même ancien Diable Rouge, qui réalisa également le Monument aux Morts du village et le monument « Aux Vaillants du Quinze-Deux tombés en Alsace » au Hartmannswillerkopf.



Au pied de ce tumulus se trouve la tombe de Baptiste Balouzet. Ce Diable Rouge est tombé à Steinbach le 5 janvier 1915. Ce jour là, moins de 48 heures après la prise du village par les troupes françaises, les Allemands lancèrent une violente contre-attaque sur le plateau d'Uffholtz.

La 7^e Compagnie du 15-2, à laquelle appartenait Baptiste Balouzet, reçut l'ordre de grimper à travers les vignes, en partant de l'usine Rollin, de prendre la tranchée ennemie et d'en capturer la garnison. C'est au cours de cette opération que Baptiste Balouzet fut tué. Il avait 21 ans.

Un monument et une tombe évoquent également la Seconde Guerre mondiale

Le monument, à l'entrée du cimetière, est une croix élevée « en souvenir de la libération de Steinbach, 4 février 1945, et de l'Armistice du 8 mai 1945 et à la mémoire des habitants de Steinbach et des victimes civiles et militaires de la Deuxième Guerre mondiale 1939 -1945 ».

Steinbach fut libéré, sans violence, en début de matinée, le dimanche 4 février 1945, par le 1^{er} Régiment de Tirailleurs Algériens (voir Bulletin Municipal 2005).

La liste des victimes civiles et militaires de cette guerre est gravée sur le panneau droit du Monument aux Morts du village.



La tombe, située le long du mur du cimetière contigu aux ateliers communaux, rappelle un épisode tragique de cette guerre, le maquis de la Waldkapelle.



Gaston (né en 1904) et Louis (né en 1908) Luttenauer, originaires de Steinbach, étaient bouchers à Cernay. Ils faisaient partie d'un réseau de complicités qui ravitaillait le maquis de la Waldkapelle et cachaient chez eux des armes abandonnées par des soldats français lors de la débâcle de 1940.

Le 18 octobre 1944, le maquis, pourtant bien dissimulé, fut découvert par les Allemands. L'un des maquisards, Anatole Jacquot, fut abattu sur place, deux parvinrent à s'enfuir, treize autres, dont les deux frères Luttenauer, furent arrêtés, torturés par la Gestapo à la gendarmerie de Thann et exécutés dans la forêt allemande de Rammersweier (près d'Offenburg), le 6 décembre 1944. La cérémonie d'inhumation des deux frères à Steinbach eut lieu le 16 novembre 1947.

Des traces de balles criblent certaines stèles, sans que nous puissions définir avec certitude de quelle guerre elles datent.

II – Les notables

Dans un petit cimetière comme celui de Steinbach, il est facile de repérer les tombes de défunts qui, maires ou curés, furent en leur temps des notables du village.

Les Maires

Sept maires de Steinbach reposent dans le cimetière du village. A compter de 1919 (les archives antérieures ayant été détruites), les registres des délibérations des conseils municipaux nous ont aidés à suivre (même si de façon parfois incomplète) l'évolution du village de Steinbach sous les mandats (**dates des mandats**) de ces sept maires.

Joseph Rollin (20/11/1820-05/01/1887) 1864-1887

Né à Cernay, il devint imprimeur sur tissus à Paris puis se lança dans la fabrication de manteaux caoutchoutés. En 1859, après l'incendie de l'usine de caoutchouc de Cernay où il s'était installé deux ans auparavant, il s'établit à Steinbach dans un ancien tissage, fondant l'usine connue sous le nom d'usine Rollin. La fabrication s'étendit aux draps caoutchoutés puis aux articles techniques en caoutchouc (joints, tuyaux).

Pendant plus d'un siècle, la plupart des villageois, hommes et femmes, travaillèrent chez ou pour « Rollin », véritable institution dont le nom reste vivant dans bien des mémoires. Joseph Rollin fut maire de Steinbach de 1864 à 1887, date de sa mort.



Joseph Armspach (01/03/1864—05/12/1937) 1911-1919

Maire de ce qui était, à la veille de la Grande Guerre, un paisible petit village viticole, il vécut l'évacuation du village, dans la nuit du 30 au 31 décembre 1914, dans le froid glacial et sous le feu des canons et mitrailleuses, ainsi que la plus grande partie des violents combats qui aboutirent à la libération du village (le 3 janvier 1915). A son retour, il retrouva un village à reconstruire entièrement, avec une population passée de 825 à 382 habitants. Deux cents bâtiments avaient été détruits, dont la mairie, l'église, les écoles, l'usine et de nombreux bâtiments agricoles. Commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers, il fit acheter les premiers uniformes en 1911. Joseph Armspach est aussi considéré comme bienfaiteur de la paroisse de Steinbach.

Léonard Waldner (15/08/1870-27/09/1930) 1920 -1925

En 1889, après un violent incendie qui détruisit cinq maisons dans le centre du village, il incita le maire de l'époque, Louis Surmann, à créer le Corps des sapeurs-pompiers de Steinbach qu'il réorganisa entièrement, quelques années plus tard (en 1921) en une compagnie de 41 hommes. Premier adjoint de Thiébault Reber, il fut élu maire en 1920.



Pendant la Grande Guerre, Léonard Waldner, son épouse et quatre de ses cinq enfants s'étaient réfugiés à Sélestat. De retour dans un village en ruines, il poursuivit le déblaiement des décombres et gravats et la reconstruction du village, financée par les dommages de guerre (qu'il fallait parfois batailler pour obtenir). L'électricité fut installée en 1921. A l'époque, on payait des taxes sur les chiens et pour recourir aux services du taureau ou du bouc reproducteur du village ; les indigents recevaient une carte gratuite leur permettant de ramasser le bois mort (par contre le ramassage de feuilles mortes pour les litières du bétail était payant), les femmes en couches recevaient une allocation et le Conseil Municipal comptait un conseiller communal des orphelins.

Georges-Jean Rollin, dit Ivan Rollin (24/06/1894- 14/10/1961) **1925-1940 / 1945-1961**



Lors de la grande Guerre, il s'engagea côté français et, comme officier d'artillerie, fut amené à faire tirer sur son village et la fabrique familiale. Petit-fils de Joseph Rollin, il lui succéda, en 1926, à la tête de l'usine qu'il fit prospérer en l'agrandissant, la modernisant, la mécanisant et en diversifiant et développant sa production, connue non seulement sur le territoire national mais aussi à l'étranger.

Son premier mandat de maire, de 1925 jusqu'à l'annexion de l'Alsace en 1940, fut marqué par la reconstruction de l'église et de la mairie, l'inauguration du Monument aux Morts, l'installation d'un réseau de distribution d'eau potable, de bornes-fontaines (ne subsiste que celle devant la Mairie) et d'un réseau électrique haute tension, la construction de lavoirs publics, l'organisation d'un service de ramassage des ordures ménagères (avec le passage d'une voiture une fois par trimestre), la numérotation des maisons, la réfection des chemins par des chômeurs du village, rémunérés.

En juin 1933, Ivan Rollin et son Conseil Municipal « protestent contre les persécutions antisémites depuis l'avènement de l'Hitlérisme ».

Réélu en 1945, Ivan Rollin conserva son mandat jusqu'à son décès brutal en 1961.

Après le nettoyage des séquelles de guerre, le déminage du village et de la forêt et les réparations (grâce aux dommages de guerre et à un don de la Fabrique Rollin) de l'église, de la mairie-école et du presbytère, endommagés lors des combats, ce second mandat vit la poursuite de l'électrification du village, de l'alimentation en eau potable et du repeuplement de la forêt. Un poste permanent de secrétaire de mairie fut créé ; la commune comptait alors un garde-champêtre-appariteur (armé en 1949), un fossoyeur et une balayeuse des classes (qui allumait aussi les fourneaux des écoles). Une école enfantine avait été créée en 1952. Les sapeurs-pompiers étaient équipés d'une motopompe ; des sœurs garde-malades avaient une station dans le village. C'était l'époque des fêtes patronales, confiées chaque année à une association différente, et les kilbes de Steinbach étaient réputées.

Personnalité charismatique et légendaire, industriel paternaliste et généreux, maire de la commune pendant 31 ans, Ivan Rollin a laissé une forte empreinte sur les habitants de Steinbach. Une place du village porte aujourd'hui son nom.



Henri Blosenbauer (31/10/1904- 02/05/1972) **1940-1945**

Désigné par les autorités allemandes Bürgermeister de Steinbach, il exerça son mandat de 1940 à 1945.

Le 25 février 1945, le compte rendu de la 1^{ère} séance du Conseil Municipal, présidée par son successeur, souligne que « *Henri Blosenbauer a agi pour le mieux des intérêts de la commune et que, malgré sa situation difficile vis-à-vis des autorités allemandes, il a rendu de nombreux services aux habitants de Steinbach.* »

Excellent musicien (il jouait de la flûte et du violon), professeur de Musique exigeant, Henri Blosenbauer créa et dirigea les Sociétés de Musique de Steinbach (qui devint plus tard l'Harmonie du Silberthal) et de Thann. Les répétitions avaient lieu dans l'arrière-salle du café Naegelen (ancien Restaurant « L'Agneau d'Or »).



Emile Heyd (24/10/1907- 04/10/1970) **1961-1970**

De 1938 à 1946, il avait commandé le Corps des sapeurs-pompiers de Steinbach. Contremaître chez Rollin, et adjoint dynamique d'Ivan Rollin, il lui succéda comme maire. Ses neuf années de mandat furent marquées par la construction du réservoir d'eau et l'amélioration de l'alimentation en eau potable (javéalisée) ; l'assainissement du village ; le renforcement du réseau électrique ; l'automatisation des réseaux téléphoniques ; l'achat de poêles à mazout pour la mairie et les écoles (qui, jusque là, recevaient du bois de service) ; la construction de 24 logements

HLM et le lotissement de la rue du Vieil-Armand ; la pose de plaques de rues (avec les nouveaux noms) ; l'installation de panneaux STOP dans le village ; une campagne de dératisation générale ; l'enlèvement des ordures devient mensuel ; l'adhésion (après mûres réflexions) au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Cernay et Environs ; la participation au financement de la construction du collège et du « stade nautique » de Cernay. Deux projets, bien avancés, furent abandonnés : l'implantation à Steinbach d'une industrie fabriquant des chalets et l'installation de deux pompes à essence. La Clairière du Silberthal fut créée durant sa présidence de l'Harmonie.

Lucien Muller (18/6/1922-28/11/2010) **1970-1989**

A l'âge de 19 ans, il rejoignit Les Forces Françaises Libres. De retour à Steinbach, en 1945, il travailla comme agent administratif chez Rollin. Président du Groupe Théâtral de Steinbach (1946-1956) et de la Société de Musique « L'Echo » (1972 -1977), il fut élu conseiller municipal en 1953. Adjoint d'Emile Heyd, il lui succéda au décès de ce dernier en 1970. Il laisse le souvenir d'un maire ouvert et réfléchi, soucieux de préserver l'équilibre financier de la Commune et de désamorcer les conflits.

Bilan de ses trois mandats successifs : réalisation d'importants travaux de voirie (revêtement de chaussées, trottoirs rue de Cernay, aménagement de la place du Monument aux Morts) et d'assainissement ; installation de l'éclairage public et de la cabine téléphonique publique ; réaménagement de la mairie et construction de l'école maternelle ; construction du nouveau dépôt des sapeurs-pompiers,



première tranche de rénovation de l'église ; aménagement de la Clairière du Silberthal ; création du Bulletin Municipal et de l'Amicale des Donneurs de Sang de Steinbach (plus tard affiliée à Cernay). Le lotissement du quartier du Birling date de cette époque.

Les Curés

Deux curés reposent dans le cimetière du village où ils exercèrent leur ministère :

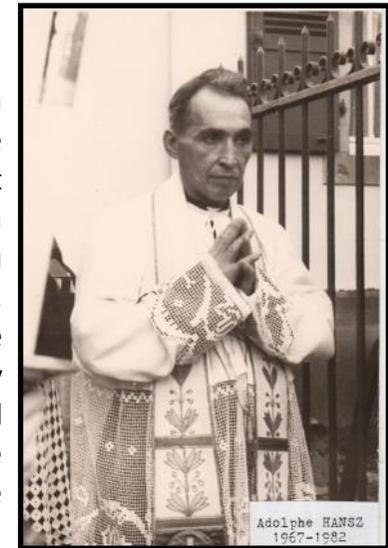
Pfarrer Heinrich Bendele, (17/05/1840 - 12/06/1893) **1880-1893**

Né Henri Bendele, à Eguisheim, de Jean-Baptiste et Françoise Bendele, il était le 3^e d'une fratrie de quatre garçons. Ordonné prêtre à Strasbourg le 12 août 1866, il fut d'abord vicaire à Sainte-Marie-aux-Mines (1866) puis à Willer-sur-Thur (1868) avant d'être nommé curé de Wasserbourg (1874) puis de Steinbach (1880) où il décéda à l'âge de 53 ans. Un ancien du village se souvient avoir entendu dire qu'il était très aimé de ses ouailles steinbachoises.

Le curé Adolphe Hansz (21/01/1912-12/09/2000) **1967-1982**

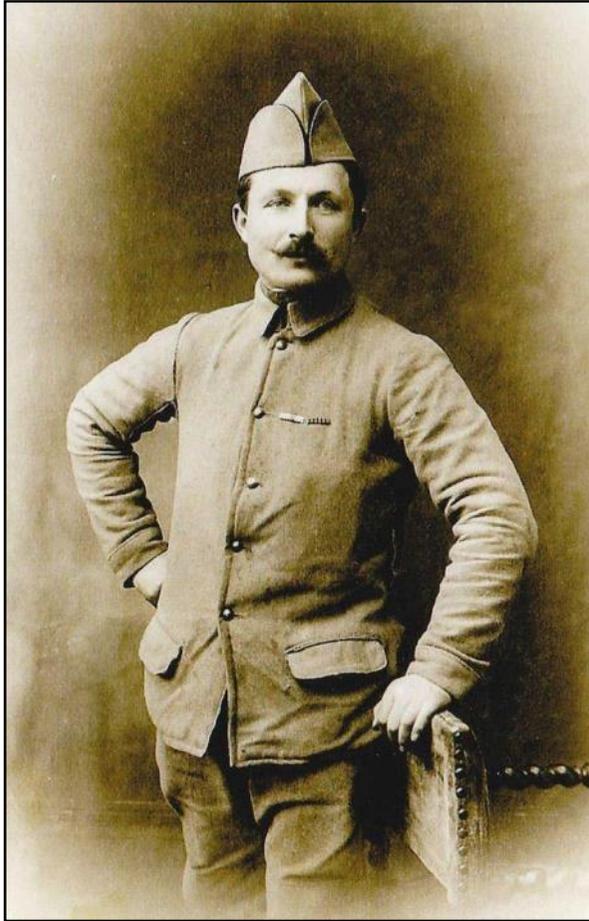
Né à Huttendorf (Bas-Rhin) il fut ordonné prêtre à Strasbourg en 1938. Après avoir exercé comme vicaire à Turckheim (1938), Colmar (1939) et Mulhouse (1940), il fut nommé curé à Sondersdorf (1948), Kruth (1954) et Turkheim où il tomba malade. Il fut alors envoyé à Steinbach, petite paroisse paisible considérée à l'époque comme poste de convalescence par l'Evêché. Il y resta de 1967 à 1982. Amoureux de la nature, il aimait entraîner les jeunes (dont les servants de messe, très nombreux à son époque) dans de longues marches en montagne.

Passionné d'apiculture, il distribuait généreusement son miel aux Steinbachois et aux malades de l'hôpital. Grand amateur de cerises, il avait planté, dans le jardin du presbytère, deux cerisiers (l'un existe encore) dont il distribuait les fruits aux villageois. Décédé à Moosch en l'an 2000, il repose à Steinbach, village auquel il était très attaché.



Merci à Marcel Heyd, François Keller, Jean-Louis Muller, Morand Stutz et André Waldner pour leurs contributions (renseignements et photos) à cet article.

14-18 : UN DIABLE ROUGE RACONTE...



Son livret militaire décrit ainsi Sosthène:
« cheveux et sourcils châains. Yeux gris.
Front couvert. Bouche moyenne. Nez
moyen. Menton rond. Visage ovale.
Taille 1.70 m. Degré d'instruction : 3 »

(Le degré 3 indique que Sosthène sait lire et écrire)

Sosthène Octave Parisot est né le 17 janvier 1888 à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). Pendant ses jeunes années, il aide son père, vigneron ; mais le phylloxéra ravage les vignes et Sosthène devient laitier puis, à la mort de ses parents (il a alors 18 ans), cocher-valet de chambre à Paris.

En octobre 1909, il reçoit sa feuille de route pour rejoindre le 152^e Régiment d'Infanterie à Gérardmer. Rendu à la vie civile en septembre 1911, il est rappelé en août 1914, à la déclaration de guerre, et affecté à la 2^e compagnie du Quinze-Deux.

Regroupé à Gérardmer, le régiment part pour Munster, puis Saint-Dié, s'empare du piton boisé du Spitzemberg et, le 23 décembre 1914, se dirige vers l'Alsace et la vallée de Thann. Sosthène Parisot participe aux combats de Steinbach et à la grande offensive du 25 décembre 1914 qui restera, dans la mémoire des poilus survivants, « L'Enfer de Steinbach ».

Sosthène Parisot survivra au conflit et laissera de nombreuses annotations concernant ses années de guerre. A propos des combats de Steinbach, il écrit : « *il faut prendre [le village] maison par maison ... La vallée est en feu ... On profite du brouillard pour faire des attaques ... Le 29 [29/12/14] on est dans les vignes ... On nous tire de tous côtés ; beaucoup de pertes ... Le 29, j'ai couché le derrière dans l'eau. J'avais fait un trou trop profond et de l'eau s'était amassée la nuit. Quand on m'a réveillé pour sentinelle, l'eau me descend dans les jambes par un froid terrible.* »

Le 3 janvier au matin, le 152^e RI reçoit l'ordre d'enlever définitivement Steinbach, déjà en partie investi. A minuit de ce jour, le village sera libéré. C'est aussi le jour où Sosthène Parisot est grièvement blessé.

« *Le 3 janvier 1915, on nous fait descendre dans le chemin creux où une partie du peloton reste côté village. Moi, je passe Cote 425¹ où, de cette tranchée, on passe à l'attaque de celle d'en face. [...] Dans la tranchée, les Allemands sont cernés ; une dizaine sont faits prisonniers. Mais Dieu que de mitrailleuses ! On laisse sa peau dans les fils de fer de hérisson dans la tranchée. On tire sur les fuyards. Mais un gosse dans le fond me crie « Moi Alsacien ! ». Il est des environs. Je le tranquillise et, en me relevant, je reçois une balle par ricochet. Après que cette balle avait tapé sur mon fusil, elle me ressaute à la tête et me frappe au front : os frontal gauche. Je tombe, je suis assommé. J'ai la tête en sang, on me donne de l'eau de vie en plusieurs fois, prise dans la tranchée boche. Je suis à terre, allongé. Venden me tient la tête « Tu ne peux pas rester là ! ». C'est une tranchée en demi-cercle, très bombardée. Les obus nous encadrent. La plaine est fauchée par l'automitrailleuse.*

Le Lieutenant Bauer arrive. Cet ami peine de me voir blessé ; je suis son homme de confiance. Brusquement, il dit « Vite, un homme pour dire à ceux qui sont dans le chemin que l'attaque continue ». Alors je me lève, je m'offre pour porter l'ordre à la patrouille. Il ne voulait pas, croyant que je ne pouvais pas arriver à travers le tir de mitrailleuse. J'ai de la peine à arriver au chemin creux² mais j'y parviens. Je crie l'ordre au caporal mais, au moment de descendre dans le chemin pour être un peu à l'abri, je suis emmêlé dans les fils de fer. La patrouille boche me dit « tire pas ! ». Je suis pris ; ils tendent les bras pour me tirer mais les artilleurs alpins les ont vus. Les 65 tirent juste et un obus éclate au milieu de nous, nous touche tous. Moi, j'ai de nombreux éclats dans la région dorsale ; le plus gros me blesse l'épaule droite et ressort côté gauche, brisant la 7^e cervicale dont le tubercule et le tronc plein d'éclats.

Épaule désossée, inconscient, paralysé dans la neige. Je tombe heureusement dans la rigole qui empêche l'eau d'entrer dans le poste boche, ce qui me sauve car, dans le coin du chemin creux, ça tire sans cesse. Le Lieutenant, croyant que je ne suis pas arrivé, envoie l'agent de liaison Chagneau. Il me tire dans le creux qui retient l'eau derrière la baraque car le chemin est mitraillé et les obus boches pleuvent. Je ne bouge plus, assommé. Il me croit mort. En continuant l'attaque, le lieutenant Bauer me crie « Tu auras la plus belle récompense » et ajoute « il aura la Légion d'Honneur » et tous me crient « Au revoir ! ». Mais moi, je ne sais rien... Peu après mon ami Bauer est tué et j'ai été oublié... Enfin le soir, Bouhier, coiffeur, me remue longuement et voit que je ne suis pas mort comme on avait dit. Villaune Adrien et Patellot viennent me voir, me mettent sur la pente du chemin où un obus me renverse dans la boue. Roussette me retire, heureusement. »

Sosthène Parisot est transporté, inconscient, à l'hôpital de Thann puis, « embarqué nu dans une couverture, sous le bombardement », il est conduit à Besançon, à l'hôpital n°15. « Je suis le plus grand blessé. Près de trois mois, drains ou mèches. Que de souffrances ! »

Le Lieutenant Philippe Druen, auteur de « Mes carnets de route 1914-1918 », hospitalisé à la même période dans cet hôpital, évoque l'arrivée de Sosthène : « Presque tous les hospitalisés étaient des chasseurs ou des hommes du 152^e RI. [...] Nous arrive encore un poilu du 152^e RI, Parisot, brave garçon qui nous raconte tous les combats de son régiment autour de Steinbach. Que d'héroïsme, mais aussi que de souffrances dans ses récits ; le 152^e était vraiment un régiment de fer et d'acier dont la réputation de bravoure était déjà très répandue ³. Mais, si on enviait le poilu qui nous en racontait les hauts faits, le désir d'y prendre part n'était pas aussi vif [...]

Parisot était valet de chambre dans la famille Potin et, ayant fait part à ses maîtres de sa blessure qui l'immobilisait dans un hôpital de Besançon, un beau matin nous vîmes arriver Madame Potin qui était accourue

au chevet de son valet de chambre lui prodiguer des marques de sympathie et l'encourager à supporter les souffrances que lui causaient les traces d'une balle allant d'une épaule à l'autre et frisant la colonne vertébrale [...] C'était une marque d'attachement qui montrait entre mille comment, à ces heures de guerre, le feu sacré avait fondu toutes les classes pour les rapprocher dans le même élan patriotique. »

Après un séjour au dépôt de convalescence de Lons-le-Saunier, Sosthène est affecté au 59^e Régiment d'Artillerie de campagne puis au 340^e Régiment d'Infanterie, avant de rejoindre le 2^e Groupe d'Aviation.

Il est démobilisé le 28 mars 1919. Toute sa vie, il souffrira des séquelles de ses blessures (vertiges, céphalées, troubles de la mémoire et de la vision, insomnies, fatigabilité, douleurs irradiées...). Chevalier de la Légion d'Honneur, Sosthène Parisot a été décoré de la Médaille militaire, de la Croix de Guerre avec palme et de la Médaille des combattants volontaires.

Le 17 janvier 1922, le jour de son 34^e anniversaire, il épouse Léontine Luisa Sautier. Elle est cuisinière à Paris, ville où Sosthène est lui-même maître d'hôtel. Léontine entoure Sosthène d'amour et de soins, lui mijote de bons petits plats. Ils ont deux enfants, Jacqueline née en 1924 (qui meurt à l'âge d'un mois) et Jean-Louis, né en 1926, qui leur donne quatre petits-enfants. Le couple travaille ensemble, à Paris, au service de différents employeurs, jusque dans les années 40. A cette époque, Sosthène et Léontine s'installent à Bourbonne-les-Bains où ils mènent une existence paisible et heureuse, consacrée à la lecture (Sosthène est passionné par l'Histoire), à la famille et aux amis.

Léontine décède le 20 mai 1980, à l'âge de 91 ans. Sosthène lui survit quatre mois et meurt le 27 septembre, à quelques mois de son 93^e anniversaire.

Tous deux reposent au cimetière de Beaucharmoy, près de Bourbonne-Les-Bains.

C'est grâce au remarquable travail de mémoire de l'une de ses petites-filles que nous connaissons Sosthène Parisot. Claude Parisot a en effet publié une plaquette qui retrace la vie de son grand-père paternel dont elle était très proche. Le 29 juillet 2017, elle a rassemblé à Steinbach une vingtaine de membres de sa famille pour partir sur les traces de Sosthène, sur la Cote 425.

¹ Le mot Cote fait ici référence au niveau topographique et non à la pente de colline (côte).

² Ce chemin creux pourrait être celui qui débouche derrière les HLM de la rue de la Loi.

³ Cette réputation et la peur que le Quinze-Deux inspirait à l'ennemi vaudront au régiment le surnom de « Diables Rouges ».

CIRCUIT 14-18



Ce circuit, créé par la Commission Patrimoine, vous propose de découvrir, à votre rythme, les traces laissées sur le ban communal par les combats qui se déroulèrent à Steinbach pendant la Grande Guerre et réduisirent le village à l'état de ruines.

Fléché et jalonné de 6 panneaux (agrandis et définitifs courant 2018), ce circuit peut être suivi grâce à un dépliant (gratuit et disponible à la Mairie), ce QR-Code ou une application Smartphone (carte interactive sur le site de la Commune).



NOS JOIES ET NOS PEINES EN 2017

NAISSANCES



- 19/01 PALCZEWSKI Éva
- 25/01 KONNE Soline, Mathilde, Irène
- 09/02 FRANCK Mathéo, Paul
- 05/04 BADER Gabin, Charles, Albert
- 11/04 BOUALAWI Inès
- 18/05 BAUR Émilie
- 11/06 PERIN Alessia
- 10/07 RUSO Robin, Thomas
- 22/11 AZAGHBIB Liam, Eyden
- 30/12 MECHLER Lauréline



Éva



Soline



Robin



Lauréline

PARRAINAGE CIVIL

- 09/09 KONNE Soline, Mathilde, Irène



MARIAGES



- 03/02 MULLER Lionel et KITTLER Morgane
- 18/03 MOUISSY Ayoub et WEINZORN Mélodie
- 08/07 FILIZ Cebraïl et BEN ASSOUB Malika
- 18/11 MECHLER Cédric et BRENIN Delphine



Delphine BRENIN et Cédric MECHLER

NOCES DE DIAMANT



25/04 M. et Mme PREISS Robert
07/09 M. et Mme KELLER François

NOCES D'OR



06/05 M. et Mme RETSCH Hubert
10/07 M. et Mme DENUELLE Jean
11/07 M. et Mme FREY Jean
28/07 M. et Mme D'AGOSTIN Angelo

DÉCÈS



16/01 INHOFER Astrid, Agnès, épouse JENNE
18/02 HANS Marie, Marthe, veuve FIVIAN
15/02 ARMBRUSTER Gérard, Joseph
25/03 WALDNER Jean, Benoît
09/06 BLUNTZER Marc, Joseph
14/06 ERGELIN Isabelle, Virginie
23/09 QUILLET Jacqueline, Alberte, veuve ARNOLD
25/10 SCHWEITZER Eugène, Fernand
18/11 KNECHT Marie, Denise, veuve KUHN
21/11 SUFFERT Jean-Jacques
24/11 DALIHODOVA Jaroslava, veuve SUFFERT
15/12 FRITZ Maria, veuve KLIEBER

EN 2017, ILS ONT FÊTÉ LEURS



80 ANS

04/03 WILLAUER François
23/03 GRIBLING Jean-Claude
17/04 OBRINGER Bernard
29/05 BIHL Roger
07/09 LABRELL Jacqueline
15/09 OFFNER Claude
13/10 SCHLUSSEL Antoine
07/11 CERNO Armand
08/11 ROTH Huguette

90 ANS

05/03 SCHAEFFER Frieda
12/03 SIEGER Alice
02/07 STAUB Léon
05/07 SAURET Henri
15/07 EPIN Roland
23/10 FURSTENBERGER François

85 ANS

12/02 BELLMANN Jacqueline
19/02 RIETSCH Marie
04/05 AMANN Yvonne
24/05 BELMANN Michel
29/06 RICHERT Margot
14/08 VONAU Marcel
21/08 OFFNER Jean-Marie
30/11 WALDNER André

95 ANS

17/09 SUFFERT Jean-Jacques

Lily Bohème
ARTISAN FLEURISTE

Mise en ambiance de vos réceptions et événements personnels :
Mariage - Baptême - Communion - Anniversaire - Deuil (sur rendez-vous)

Bouquets et Arrangements de fleurs coupées ou de plantes en accord avec la saison ou les événements (St Valentin, Fête des Mamans, Pâques, Avent, Noël...)

LILY BOHEME - AURELIE WILLGALLIS
ARTISAN FLEURISTE A DOMICILE
50 GRAND RUE 68700 STEINBACH
06 70 02 69 66 - LILYBOHEME.FLEURISTE@GMAIL.COM

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi / mardi : 8h - 12h

Jeudi : 14h - 18h

Vendredi : 8h - 13h

Tél. : 03 89 75 40 58 - Fax : 03 89 75 64 95

Courriel : mairie-de-steinbach@wanadoo.fr

Le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

SITES INTERNET

Steinbach Site officiel

www.steinbach-alsace.fr

Site de l'Abbé Jean-Paul Freudenreich

www.steinbach68.org

Communauté de Communes de Thann-Cernay

www.cc-thann-cernay.fr

POINT POSTE à la boulangerie PAOLONE

lundi à vendredi 8h30 - 11h

samedi matin 10h30 - 12h

Levés du courrier

Boîte à lettres de la Mairie 9h

Boulangerie Paolone 11h

ÉCOLE MATERNELLE Directrice : Sabrina Ruppe 03 89 75 64 10

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Directeur : Olivier Rogeon 03 89 75 63 25

SAMU

15

SAPEURS-POMPIERS

18

HÔPITAL DE THANN

03 89 37 71 00

CENTRE ANTI-POISON à Strasbourg

03 88 37 37 37

GENDARMERIE DE CERNAY

03 89 75 46 04

BRIGADES VERTES

03 89 74 84 04

O.N.F. Tom Van Olmen
tom.van-olmen@onf.fr

03 89 37 87 58

MÉDIATHÈQUES

Cernay 03 89 75 40 26 Thann 03 89 35 73 20

www.mediatheques.thann-cernay.fr

PISCINES

Cernay 03 89 75 44 89 Thann 03 89 35 79 80

OFFICES DE TOURISME THANN-CERNAY

Siège à Thann 03 89 37 96 20

Bureau à Cernay 03 89 75 50 35

www.hautes-vosges-alsace.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THANN-CERNAY

(Problèmes concernant l'eau,
l'assainissement, l'éclairage public) 03 89 75 47 72

Numéro d'urgence 24h/24h 06 60 38 87 75

DÉCHETTERIE d'Aspach-le-Haut

03 89 75 74 66 (SMTC)

Été (avril à septembre) :

lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Hiver (octobre à mars) :

lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS À STEINBACH

Poubelles à couvercle brun (biodéchets) : tous les lundis.

Sacs jaunes (emballages recyclables) : le mardi des semaines paires.

Poubelles grises (ordures ménagères résiduelles) : le mardi des semaines impaires.

Les poubelles et sacs doivent **IMPÉRATIVEMENT** être sortis **LA VEILLE** de la collecte.

Uniquement accessible
aux usagers munis du
badge personnalisé



**AMBIANCE
& styles**

ARTS DE LA TABLE • CUISINE • DÉCO

*A
chacun
ses Bons
Moments!*

collection 2018

AMBIANCE ET STYLES
 1 rue du Lot et Garonne 68700 CERNAY
 03 89 75 57 33

**-FB FICHTER
BUREAUTIQUE**

DISTRIBUTEUR AGREE
 SYSTEMES D'IMPRESSION

SHARP

Papeterie - Mobilier de Bureau & Collectivité - S.A.V
 18 Rue Poincaré BP 60172 68702 CERNAY CEDEX
 ☎ 03 89 39 86 60 📠 03 89 39 71 42
 Email : info@fichter.fr
www.fichterbureautique.fr
 Retrouvez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/FichterBureautiqueMagasin>

*Ouverture
Le 15 Février 2018*

*Mademoiselle
Beauty*

Vernis Semi Permanent
 Extension d'ongles
 Nails Arts
 Maquillage

Tel : 06 02 72 82 51
 44 Grand Rue 68700 STEINBACH

E.Leclerc Cernay



Hypermarché
www.e-leclerc.com/magasin/cernay

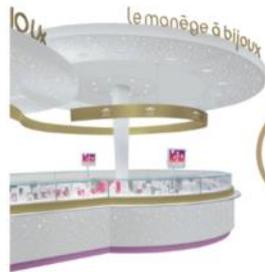


 **BRICO** 10 rue de Normandie
E.Leclerc  68700 CERNAY
03 89 75 54 34



 **sport** 4 rue de Normandie
E.Leclerc  68700 CERNAY
03 89 83 83 83

E.Leclerc 
DRIVE
www.leclercdrive.fr



 Le manège à bijoux
E.Leclerc 

 **VOYAGES**
E.Leclerc 
03 89 75 34 04
www.leclercvoyages.com

 **espace
culturel**
E.Leclerc 
www.espaceculturel.fr

CHEZ E.LECLERC VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER

E.LECLERC CERNAY - Avenue d'Alsace 68700 CERNAY - 03 89 75 40 20